

## INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES : GARANTIES ET DOMMAGES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA432	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	648,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Identifier les installations électriques garanties au contrat
- Déterminer les dommages sur une installation électrique
- Apprécier et estimer les dommages sur une installation électrique

#### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations  
ici >>](#)**

### POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur alterne les apports techniques et méthodologiques pour permettre l'analyse du sinistre lié aux installations électriques et l'acquisition d'une méthodologie de règlement de sinistres. Les participants réalisent des cas pratiques.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages, formateur expert de l'Ifpass.**

## **PROGRAMME**

A. Identification des installations électriques garanties au contrat

1. Point et rappel sur le principe de l'électricité (HB/BT, Triphasé/monophasé)

2. Distribution électrique dans un logement

a) Différentes normes

b) Point de livraison

c) Point et rappel : une installation électrique privative en habitation

B. Les dommages sur une installation électrique

1. Quel type de dommages : foudre, incendie, dégât des eaux, vandalisme et autres garanties

2. Cas pratiques et recours d'expérience : focus sur l'appréciation et estimation des dommages

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**

- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## **PUBLIC**

Chargés d'indemnisation

Inspecteurs régleurs de sinistres

Gestionnaires sinistres

Intermédiaires d'assurance

Chargés de clientèle

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## **PRÉ-REQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.

- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

648,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:25